

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2021_035

Séance du lundi 29 mars 2021

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 26/03/2021

Présents : 15

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 16

Pour : 16

Contre : 0

Secrétaire de séance: Clara ARBOUSSET

Présents : Clara ARBOUSSET, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés: Catherine BLACLARD par Stephan MAURIN

Excusés: Julie DELES, Olivier MALACHANNE, Daniel MOLINES

Absents:

Objet: programme voirie 2020 - DE_2021_035

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les estimations réalisés par le SDEE pour le programme voirie 2021. Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, délibère pour que la consultation soit lancée pour les travaux suivants :

Tranche ferme :

- n°8 : le Merlet
- n°7 : le Temple
- n°4 : l'Hermet
- n°3 : Plaisance
- n° 2 : Finialettes
- n°1 : Fraissinet de Lozère
- n°12 : Le Pré Platon

Tranche conditionnelle 1 :

- n°6 : Garages Communaux

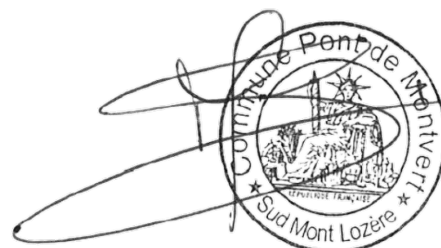
Tranche conditionnelle 2 :

- n° 10 : Villeneuve

Sachant que le montant alloué à ces travaux pour le budget 2021 est de 70 000 €

Le Conseil Municipal autorise Lozère Ingénierie à lancer la consultation des entreprises pour ces travaux.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/04/2021 048-200057594-20210329-DE_2021_035-DE